



## CLUB DES villes & territoires cyclables et marchables

Depuis **1989**, le Club œuvre à la promotion des mobilités actives.

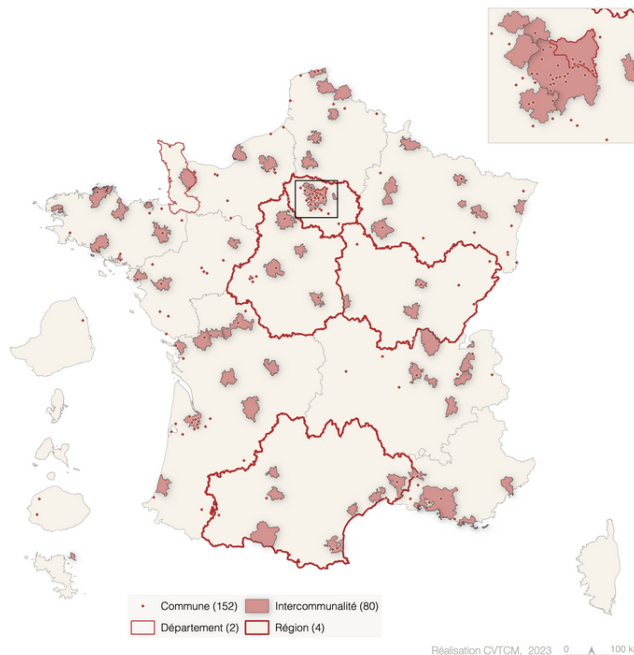
Transpartisan, **il réunit 240 collectivités** de toutes les strates et de toutes les tailles, partout en France.

Il se mobilise pour amplifier et accélérer la cyclabilité et la marchabilité de tous les territoires, dans les métropoles comme dans les villes moyennes et les territoires peu denses.

Le Club défend la mise en place d'un Plan national pour les modes actifs pluriannuel doté de **500 millions** par an.

Il a créé en **2012 le Club des élus nationaux pour le vélo et la marche** qui rassemble **100** parlementaires de toutes les couleurs politiques et porte au plus haut niveau les besoins des territoires pour développer les mobilités actives.

**REJOIGNEZ LE CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES ET MARCHABLES**



Présent dans toutes les régions métropolitaines ainsi qu'en Guyane, à Mayotte et à la Réunion, le réseau réunit **240** collectivités de toutes tailles et de toutes strates : villes, EPCI, syndicats, départements, régions.

- **80 %** des adhérents ont moins de 100 000 habitants
- **34 %** des villes adhérentes ont moins de 20 000 habitants

RETROUVEZ NOS ADHÉRENTS, NOS PUBLICATIONS ET NOTRE ACTUALITÉ

## CINQ RAISONS D'ADHÉRER AU CLUB

**1 - Rejoindre le premier réseau de collectivités territoriales engagées pour le développement du vélo et de la marche au quotidien** en raison des nombreux bénéfices qu'il génèrent : environnementaux, sociaux, sanitaires, économiques, tant pour les habitants que pour les territoires.

**2 - Bénéficier d'échanges de pratiques entre élus et techniciens et avec tous les partenaires de l'écosystème vélo et marche**

En adhérant au Club, vous participez à un réseau technique d'échanges, à des ateliers, des rencontres nationales ou régionales, des salons professionnels.

**3 - Disposer d'une veille réglementaire et de ressources utiles sur les mobilités actives**

Vous serez informé des actualités, des évolutions réglementaires, des ressources, des appels à projet et des actions menées par les collectivités.

**4 - Valoriser votre engagement pour les mobilités actives**

Affichez votre engagement pour la mobilité à vélo et à pied. Vous bénéficierez de l'audience des publications du Club (sa e-lettre, ses réseaux sociaux, son magazine, ...). Vous pourrez valoriser vos réalisations en participant aux événements du Club.

**5 - Faire entendre votre voix pour la marche et le vélo**

Participez à co-élaborer et soutenir des plaidoyers ambitieux pour améliorer la prise en compte du vélo et de la marche dans les politiques nationales et européennes en relayant le point de vue des collectivités dans leur diversité.

## LE CLUB ENGAGÉ AU QUOTIDIEN

### Un réseau utile pour vos besoins et vos projets

Le Club anime un réseau et apporte des réponses aux questionnements des adhérents sur leurs projets. Concrètement, élu.es et services peuvent mobiliser ce réseau à tout moment et les autres membres du réseau ou un salarié du Club apporte une réponse.

### Un réseau animé par des formations et le partage de connaissances

Pour ses adhérents, le Club organise régulièrement des groupes de travail thématiques et des formations gratuites. Lors de webinaires et d'évènements réguliers, les adhérents sont invités à partager leurs expériences. Lors du Congrès et des Rencontres du Club, l'écosystème vélo et marche se rassemble pour partager ses connaissances et collaborer.

### Une équipe de salariés mobilisée

Une équipe pluridisciplinaire réalise avec ses partenaires, des enquêtes, des dossiers thématiques, des documents techniques, le magazine *Ville et vélo* et *Le fil des mobilités* (e-lettre hebdomadaire) pour informer les adhérents.

**Projets 2023-2024 :** Enquête nationale sur les modes actifs, Guide des coûts, Guide *À pied et à vélo dans les quartiers prioritaires*, Guide sur les services vélo, Savoir rouler, Campagne ville apaisée, Baromètre des villes marchables, Mobiscol, Comment ça roule ? ...



### Un Club qui influence la politique nationale

À travers le Club des élus nationaux, les rencontres avec les Ministères, l'association porte la voix des collectivités dans l'élaboration des politiques nationales. Le Club est membre de l'Alliance pour le vélo, un collectif d'acteurs nationaux portant un plaidoyer commun. Il est membre du collectif place aux piétons qui organise le baromètre des villes marchables.

### Un Club engagé pour la diffusion du vélo et de la marche

Depuis plus de 15 ans, le Club est au cœur de la reconnaissance d'une filière économique du vélo en France. Chaque année, il organise le concours Talents du vélo et depuis 2022, Talents de la marche. Le Club préside l'opération nationale Mai à vélo.

### Un Club connecté aux médias nationaux et régionaux

Toute l'année, les médias nationaux et régionaux et les réseaux sociaux du Club relaient les positions des élu.es et les réalisations des adhérents, via des communiqués, des articles, des tribunes. La conférence de presse de rentrée du Club est un rendez-vous important à l'agenda des mobilités actives.



## COMBIEN ÇA COÛTE ?

Une cotisation proportionnelle au nombre d'habitants, un simulateur est disponible sur notre site internet.

Nombre d'habitant.es	Part fixe	Part variable
Moins de 12 000		269 €
Entre 12 000 et 30 000	269 €	+ 0,0217 € pour chaque habitant au- dessus de 12 000 habitant.es
Entre 30 000 et 100 000	300 €	
Entre 100 000 et 220 000	335 €	
Plus de 220 000	357 €	

Un tarif de 150€ est proposé aux communes dont les EPCI sont adhérents et cotisent pour l'ensemble du territoire.

POUR NOUS CONTACTER, NOUS SUIVRE  
& NOUS REJOINDRE

Mail : [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)

Tél. : 01.56.03.92.14

[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org)

